

*Article 21 du Règlement*

Cette situation est nettement injuste. Le fermier ou l'éleveur qui a essayé de surmonter la récession en se trouvant une autre source de revenu pour demeurer solvable doit tout à coup verser des impôts qu'il n'a pas les moyens de payer. Nombre d'entre eux seront obligés de tout liquider pour payer ces impôts inattendus. Le gouvernement fédéral profite injustement de la dévastation qui s'est abattue sur le secteur agricole à cause de la récession.

Selon les informations fournies par des fermiers où les vérificateurs sont déjà passés, Revenu Canada n'a pas de lignes directrices bien précises pour délimiter les trois classes.

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

\* \* \*

[Français]

### LES JEUNES

#### ON DEMANDE D'AUGMENTER LES CRÉDITS DESTINÉS AU PROGRAMME KATIMAVIK DANS LE PROCHAIN BUDGET

**M. André Maltais (Manicouagan):** Madame le Président, hier plusieurs députés ont eu l'occasion de rencontrer les jeunes qui participent au programme Katimavik. J'aimerais donc attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'il y aurait lieu de s'assurer que, lors du prochain budget, des montants substantiels d'argent soient ajoutés au programme Katimavik, lequel fait énormément de bien chez les jeunes et mérite l'appui total de la Chambre des communes. J'aimerais beaucoup, madame le Président, que le ministre des Finances (M. Lalonde) puisse en tenir compte. J'irais même plus loin: étant donné que 1985 sera l'Année internationale de la jeunesse, à mon avis, il serait peut-être intéressant de procéder à des audiences publiques où les jeunes pourraient venir témoigner devant la Chambre des communes pour se faire entendre, parce que la définition de ce qu'est la jeunesse doit être établie par les jeunes et pour les jeunes. De plus, il serait très intéressant qu'à la Chambre nous puissions examiner de plus près les aspirations des jeunes, parce que, comme le disait tantôt l'honorable député de Témiscamingue (M. Tousignant), il est important que nous puissions étudier ce que nous allons faire au niveau de la création d'emplois, même si au sein du parti progressiste conservateur, plusieurs personnes s'en cherchent déjà un!

\* \* \*

[Traduction]

### FEU LEONARD NICHOLSON

#### HOMMAGE À L'EX-COMMISSAIRE DE LA GRC

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Madame le Président, le Canada a perdu un citoyen éminent mardi dernier quand Leonard Nicholson, commissaire de la Gendarmerie

royale entre 1951 et 1959, est décédé dans un hôpital d'Ottawa.

● (1410)

Le Canada peut être reconnaissant et fier d'avoir confié à un homme comme lui un poste aussi important durant la période critique qui a suivi les dénonciations de Gouzenko. La population du Nouveau-Brunswick peut être fière d'un compatriote qui a joué un rôle si important au Canada non seulement en faisant respecter l'ordre public mais, ce qui est également important par son respect de la loi . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Je veux rappeler au député que les déclarations faites à ce moment-ci ne peuvent être utilisées pour rendre hommage à quelqu'un, quelle que soit sa valeur. Si le député ne se propose pas de faire une déclaration sur une question qu'il juge importante, je devrai, je le crains, lui signaler qu'il enfreint le Règlement.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Il importe, je crois, de rendre hommage à un homme qui a été commissaire . . .

**Mme le Président:** Je le regrette. Certaines dispositions prévoient qu'on peut le faire ailleurs et dans d'autres circonstances. Je sympathise avec le député, mais je ne puis lui permettre de continuer maintenant.

\* \* \*

### LES DOUANES ET L'ACCISE

#### ON SUGGÈRE D'ACCROÎTRE L'EXEMPTION PERSONNELLE DES CITOYENS CANADIENS REVENANT AU PAYS

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est):** Madame le Président, le 30 juin 1981, j'ai proposé à la Chambre une motion que je veux réitérer aujourd'hui à cause de lettres que j'ai reçues dernièrement.

Étant donné que les Canadiens qui rentrent au Canada après des vacances prolongées à l'étranger ont droit à \$150 d'achats en franchise de douane par personne, s'ils ont été à l'étranger pendant sept jours, et que cette somme est fortement dévalorisée par suite de l'inflation qui sévit depuis dix ans, de sorte qu'elle couvre à peine, dans la plupart des cas, les dépenses de vacances, j'ai proposé, avec l'appui du député d'Érié (M. Fretz), que le gouvernement envisage sérieusement de porter la limite des achats hors-douane à \$250 par personne pour un séjour d'au moins sept jours à l'étranger.

Étant donné que les Canadiens voyagent surtout aux États-Unis, notre voisin, et que la balance des paiements du Canada avec ce pays est très favorable, je demande au gouvernement d'étudier soigneusement la question et de prévoir un tel rajustement dans le prochain budget fédéral. Des mesures aussi raisonnables contribueraient à réduire les tensions croissantes entre nos deux pays.